

EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 juin 2017

Présents : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Charlène ARRIVE, Susan HANCOCK

Messieurs : Eric BUINIER, Alain POTTIER, Bernard VICENTY Christopher HANCOCK), Anthony DUPUY , Claude SORLIN

Absents : Nina POUPELIN (pouvoir à Marie-Joëlle EMON), Josette BERARD, (pouvoir à Susan HANCOCK), Henri BLOIS, (pouvoir à Alain POTTIER)

Madame Séverine GILBERT a été nommée secrétaire de séance.

1-Vote des ratios d'avancement de grade promus/promouvables

Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'en vertu de l'application de la loi du 26/01/1984, modifiée en 2007, les assemblées délibérantes de chaque collectivités doivent fixer, après avis du comité technique paritaire le taux de promotion pour chaque grade d'avancement.

Pour la commune un seul poste est concerné.

Après avis du comité technique paritaire Madame le Maire propose de fixer le ratio d'avancement de grade à 100%

Le Conseil Municipal donne son accord à 14 voix et une abstention

2-Mise en place d'une amende forfaitaire pour la divagation des chiens

Madame le Maire expose le problème récurrent de la divagation des chiens sur la commune. Elle propose au titre de ses pouvoirs de police , de prendre un arrêté interdisant la divagation des chiens, ceci afin de prévenir des troubles que peut engendrer cette situation. L'infraction à cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de 1ère classe (38€), en outre concernant les chiens de 2ème catégorie l'amende sera de 2ème classe (150 €).

3-Demande de réservation de la salle des fêtes par l'association « Les motards solidaires »

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'association « les motards solidaires » qui effectue des manifestations afin de récolter des dons pour des associations caritatives, la impliquées dans le handicap ou la recherche médicale. Celle-ci souhaite réserver la salle des fêtes un week-end de septembre ou octobre 2018, à un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés , considérant le but caritatif de cette demande de réservation décide la gratuité de la salle des fêtes.

4- Propositions de prêt pour les travaux de voirie du lotissement « Les Groies.

Madame le Maire soumet à l'assemblée deux propositions de prêt émanant d'une part du Crédit Agricole et d'autre part de la caisse d'Épargne, pour un montant de 60 000 €, ceci afin de financer les travaux de voirie du lotissement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés opte pour la proposition de la caisse d'Épargne, dont le taux est plus intéressant.

5-Questions diverses

Madame le Maire

-Fait le point pour la tenue du bureau de vote du 18 juin prochain

-Informe de travaux à l'initiative du département, au niveau du pont de « plan de chèvres », à compter du 10 juillet, et ceci pendant 1 mois. La route départementale sera fermée, une déviation sera mise en place.

- Informe d'une rencontre avec le Syndicat de la voirie et l'entreprise Eiffage qui a effectué les travaux d'aménagement de la place des capucins, afin de constater les malfaçons entre le bâtiment des aînés et l'Église, afin d'y remédier.

- Donne lecture d'un courrier de M. Barusseau au sujet de l'école.
- Donne lecture d'un courrier de Mme Naulin demandant l'octroi d'un budget pour la bibliothèque, permettant l'acquisition de livres. Une enveloppe de 300 € a été votée pour le budget 2017. Un courrier lui sera fait.
- Donne lecture du dernier compte-rendu du conseil d'école, et annonce les effectifs approximatifs pour la rentrée 2017.
- Fait une synthèse sur l'association à vocation sociale, « Belle Rive », basée sur Saintes, qui gère le centre social, et qui se déplacera le 29 juin prochain afin de mesurer « les implications sociales », sur la commune.
- Évoque le projet de Patrick TESSERON, concernant la renaturalisation du Dandelot. Madame le Maire va contacter le SYMBA pour appuyer ce projet très porteur pour la commune (accueil de groupes scolaires).
- Informe d'une réunion à venir de la commission « sécurité » pour l'acquisition de deux radars pédagogiques.
- Annonce que le téléthon 2017 se déroulera sur la commune.

Alain POTTIER

- Propose que chaque association migronnaise donne copie de son attestation d'assurance en même temps que la remise du bilan moral et financier annuel.
- Signale un poteau bois, cassé sur la place des capucins lors du week-end de la brocante.

Séverine GILBERT

- Signale qu'il serait nécessaire de nettoyer les doubles revers dans le village de la tâche.
- Informe de l'insertion d'un article sur la commune dans la revue « ici magazine » du mois de juillet août, dans la page « village ».
- Signale la réunion à venir pour l'organisation des Romanes.

Le Maire, Agnès POTTIER